



ASSOCIATION SPORTIVE



À l'attention des parents d'élèves du collège Eugène YSSAP

Tous les mercredis après-midi et certains jours de la semaine entre 12H30 et 13H50, l'association sportive du collège propose des activités encadrées par les enseignants d'Education Physique et sportive.

À la rentrée votre enfant pourra choisir parmi 6 activités ; possibilité de participer à plusieurs activités si les horaires le permettent (une seule cotisation !) Pour les activités se déroulant entre 12H30 et 13H50, votre enfant doit manger obligatoirement à la cantine le ou les jours concernés. Il sera prioritaire.

Vu le nombre important d'inscrits dans chaque activité, nous demandons aux élèves de choisir un ordre de préférence d'activité. En fonction des places restantes, ils seront affectés sur leur premier vœu prioritairement et sur le vœu 2 et 3 en fonction des places disponibles.

Les inscriptions se feront dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets.

Veillez noter que l'absentéisme et / ou le comportement non conforme à l'activité sont des motifs d'exclusion.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Pour pouvoir pratiquer une activité dans ce club sportif du collège, les parents doivent fournir :

1°) une autorisation parentale (attestation qui autorise l'enfant à participer aux activités sportives de l'association), ci-jointe au dos

2°) une cotisation en liquide ou en chèque à l'ordre : Association Sportive du collège Eugène Yssap; nom et prénom de l'enfant au dos du chèque, qui correspond à :

ACTIVITÉS INTRA-MUROS :	ACTIVITÉS NAUTIQUES :
Badminton, Mini Trampoline, Basket Ball, ? Rugby ?	Planche à voile, Voile, Kayak.
--la licence et l'assurance UNSS : obligatoires pour l'année scolaire pour les activités au sein du collège.	--la licence et l'assurance UNSS : obligatoires pour l'année scolaire pour les activités au sein du collège. 25€ --la location du matériel de la base nautique ainsi que de la sécurité. 50€ --la licence ANASA (voile ou kayak). 32€
25 €	107 €
Cotisation obligatoire dès le premier jour d'entraînement pour <u>tous</u> les élèves.	

Si vous souhaitez que votre enfant fasse du sport au collège au sein de notre association, **il remettra ces documents réunis dans une enveloppe portant son nom, sa classe et l' (ou les) activité(s) choisie(s), à son professeur d'EPS.**

Les activités pourront commencer dès le lundi 30 septembre 2024. Le rendez-vous sera sur le lieu de pratique à l'heure indiquée.

PLANNING DES ACTIVITES / DES PROFESSEURS D'EPS RESPONSABLES / DES LIEUX / DES HORAIRES :

ACTIVITES	ENSEIGNANTS	LIEUX	HORAIRES
BADMINTON	Mme BALAC	Collège : halle de sport	LUNDI : 12H30 à 13H50
MINI TRAMPOLINE	Mme VERNUS	Collège : halle de sport	JEUDI : 12H30 à 13H50
BASKET BALL	M LANNETTE	Collège : extérieur	LUNDI : 12H30 à 13H50
VOILE	M GREMION et Mme NORMAND GAZZINI	Base nautique	MERCREDI : 13H30 à 16H30
KAYAK	M CORBET	Base nautique	MERCREDI : 13H30 à 15H30
PLANCHE A VOILE	M THEBAULT	Base nautique	MERCREDI : 13H30 à 16H30

Des évènements ponctuels, ouverts à tous les licenciés, seront organisés également cette année, comme : RAIDS MULTISPORTS, RANDONNÉES, VTT, COURSE D'ORIENTATION, SURF, RUGBY (avec certificat médical)...

Pour tous renseignements, contactez les profs d'EPS via Pronote.